

OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de Communes TARN-AGOUT regroupe 22 Communes soit 30.000 habitants. Située à 20 mn de la métropole Toulousaine, accessible notamment en train et par autoroute, elle bénéficie d'un cadre de vie privilégié qui en fait un territoire attractif, dynamique, en fort développement et très bien équipé en matière de services.

Dans le cadre de la mise en place d'un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols pour ses Communes membres ne possédant pas de service urbanisme, nous recherchons

UN INSTRUCTEUR DU DROIT DES SOLS à temps complet **Cadre d'emploi : Adjoint administratif – Rédacteur - Technicien**

Mission principale :

Instruire les demandes d'autorisation d'occupation des sols, de leur transmission par les secrétaires de mairies à la rédaction de la proposition de décision.

Activités principales :

- Instruire les demandes d'autorisation d'occupation des sols au regard des différents textes réglementaires applicables.
- Procéder à la consultation des services extérieurs en fonction des dossiers, analyser les avis.
- Rédiger et proposer à la signature des Maires les projets d'arrêtés de décisions des autorisations d'urbanisme, les demandes de pièces manquantes, les majorations des délais d'instruction, les courriers relatifs aux dossiers traités ...
- Echanger avec les agents communaux en charge d'accueillir et de conseiller le public.
- Renseigner et assister si nécessaire les pétitionnaires et les professionnels en lien étroit avec les représentants des communes.
- Participer à l'accompagnement de l'autorité compétente pour le traitement des dossiers précontentieux et contentieux.
- Participer aux réunions de travail avec les élus des communes pour les dossiers présentant des enjeux particuliers.
- Classer et archiver les dossiers.
- Assurer le suivi statistique et préparation des dossiers pour la fiscalité.
- Procéder, si nécessaire, à la vérification et au contrôle de la conformité des constructions et des aménagements avec les autorisations délivrées (sous réserve d'assermentation).

Compétences et qualités requises :

- Bonne connaissance de la réglementation liée à l'application des codes de l'urbanisme, de l'environnement, de la construction et de l'habitat
- Expérience professionnelle requise en matière d'instruction ADS
- Connaissance et maîtrise de l'utilisation des logiciels métiers ADS, SIG, de la lecture des plans et des documents d'urbanisme
- Bonne maîtrise de l'expression écrite et orale
- Capacités d'autonomie et d'initiatives
- Sens du travail en équipe et réelles capacités d'adaptation à la diversité des interlocuteurs
- Rigueur, fiabilité, gestion des priorités, respect des délais et des procédures
- Dynamisme, réactivité, disponibilité et discrétion
- Sens du service au public
- Permis B

Adresser lettre de motivation, curriculum vitae, copies de l'arrêté et de toutes pièces complémentaires fixant la dernière situation administrative AVANT LE 9 FEVRIER 2015 à :

M. Jean-Pierre BONHOMME, Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES TARN-AGOUT
Espace Ressources – Rond Point de Gabor – 81370 ST-SULPICE

Renseignements auprès de Patricia BALLAND, Directrice Générale des Services – 05.63.41.89.12